



2025

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Version approuvée lors du Conseil communautaire du 29 juin 2026

MESSAGE DU PRÉSIDENT

L'année 2025 a été marquée par la poursuite de l'engagement de la Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan au service des 48 communes du territoire et de leurs habitants.

Dans un contexte de transitions multiples – écologiques, sociales et économiques – la CCAVM a continué à exercer ses compétences avec constance, responsabilité et ambition.

Les actions menées traduisent une volonté affirmée de proposer des services publics de qualité, accessibles à tous. Qu'il s'agisse de l'aménagement du territoire, de la transition écologique, des services à la population ou de la gestion des équipements communautaires, l'année 2025 témoigne d'un engagement collectif fort.

Ce rapport d'activités présente une synthèse des actions conduites et des résultats obtenus. Il illustre la capacité de la CCAVM à fédérer les énergies et à agir de manière cohérente pour le développement équilibré du territoire.

Le rapport d'activités 2025 complet des déchets ménagers et assimilés, de la protection de l'environnement et du cadre de vie sera présenté lors d'un prochain conseil communautaire.





SOMMAIRE

- 02 Message du président
- 03 Sommaire
- 04 2025 en un coup d'oeil
- 06 Bilan financier
- 09 Aménagement de l'espace et urbanisme
- 10 Développement économique et touristique
- 11 Mobilité
- 12 Transition écologique
- 13 Gestion des déchets
- 14 Petite Enfance – Enfance – Jeunesse
- 16 Piscine intercommunale
- 17 Voirie et équipements communautaires
- 18 Communication
- 19 Exemples de soutiens financiers à destination des communes

2025 ...

À travers des services publics de proximité, des animations culturelles et sportives accessibles à tous et des projets innovants, la CCAVM a œuvré au quotidien pour améliorer la qualité de vie des habitants du territoire.

JANVIER



Cérémonie des vœux 2025

Le 20/01/25 au marché couvert d'Avallon, la CCAVM a organisé sa cérémonie des vœux. Son président Pascal Germain a présenté le bilan 2024 et les projets 2025. Spectacle musical, remise des prix du "Challenge de la mobilité" aux lauréats (Ville d'Avallon, Simon et Cie, Pays Avallonnais) et partage convivial de la galette des rois.

FEVRIER



Une journée à la neige pour les enfants de l'ALSHi

Pendant les vacances d'hiver, 48 enfants de 3 à 12 ans et 10 animateurs de la CCAVM ont profité d'une sortie à la station "La Serra" aux Rousses. Une journée de découverte de la neige, des activités luge et bonhommes de neige sous le soleil.

MARS



Semaine nationale de la petite enfance

Les enfants des crèches de la CCAVM ont participé à des ateliers peinture à l'occasion de la semaine nationale de la petite enfance 2025. Une belle façon de stimuler leur créativité tout en célébrant cet événement.

AVRIL



Stage secourisme aquatique vacances ados

Les adolescents de 11 à 15 ans du pôle Jeunesse de la CCAVM ont suivi une initiation au secourisme aquatique à la piscine intercommunale d'Avallon : gestes de premiers secours, réflexes d'urgence et sécurité dans l'eau. Une expérience ludique et formatrice encadrée par un maître nageur sauveteur.

MAI



FestiFamilles

Samedi 24 mai, le FestiFamilles a réuni petits et grands à Avallon. Jeu de piste à la découverte des structures d'accueil pour les enfants et les familles le matin. Jeux et spectacle de cirque l'après-midi. Un goûter et des moments de partage ont rythmé cette journée conviviale.

JUN



Une nouvelle structure gonflable à la piscine

Grande nouveauté pour les grandes vacances à la piscine intercommunale d'Avallon : le parcours d'obstacles gonflables sur l'eau ! Un défi fun et rafraîchissant pour petits et grands cet été.

... EN UN COUP D'OEIL

Cette rétrospective est l'occasion de célébrer les réalisations qui ont fait de 2025 une année riche en partage, en progrès et en convivialité pour l'ensemble des usagers de la CCAVM.

JUILLET



Triathlon pour les ados

Un premier triathlon très apprécié pour les adolescents de l'Accueil de loisirs 1,2,3, Soleil qui ont relevé le défi avec courage et endurance : 75 m de natation, 2 km à vélo et 1 km de course.

AOUT



Rencontre intersports des Accueils de loisirs

Les deux Accueils de loisirs de Quarré-les-Tombes et de Châtel-Censoir se sont retrouvés pour une journée placée sous le signe de l'aventure !

Une quarantaine d'enfants de 3 à 14 ans ont relevé avec brio les épreuves mythiques de Koh Lanta.

Une belle occasion de favoriser les rencontres entre les enfants des deux Accueils de loisirs intercommunaux.

SEPTEMBRE



Inauguration du Pôle Technique intercommunal (PTi)

Situé dans la Zone Artisanale de la Grande Corvée, le PTi réunit les services techniques et la gestion des déchets ménagers afin d'améliorer les conditions de travail du personnel.

Rénové avec des matériaux durables et respectueux de l'environnement, ce bâtiment incarne la volonté de la CCAVM d'allier performance des services publics et exemplarité en matière de développement durable.

OCTOBRE



Soirée AquaZen

La piscine intercommunale d'Avallon a proposé une soirée AquaZen. Au programme 3h de détente : accès libre au sauna, hammam et jacuzzi, des ateliers bien-être (acupuncture, hypnose, sophrologie...), une séance AquaZen collective et une collation conviviale.

NOVEMBRE



Ateliers compostage

Le service gestion des déchets de la CCAVM a organisé pour tous les habitants des ateliers gratuits de compostage sur ses sites collectifs : conseils pratiques, astuces pour les déchets verts et échanges avec un maître-composteur.

DECEMBRE



Formation du personnel aux 1ers secours

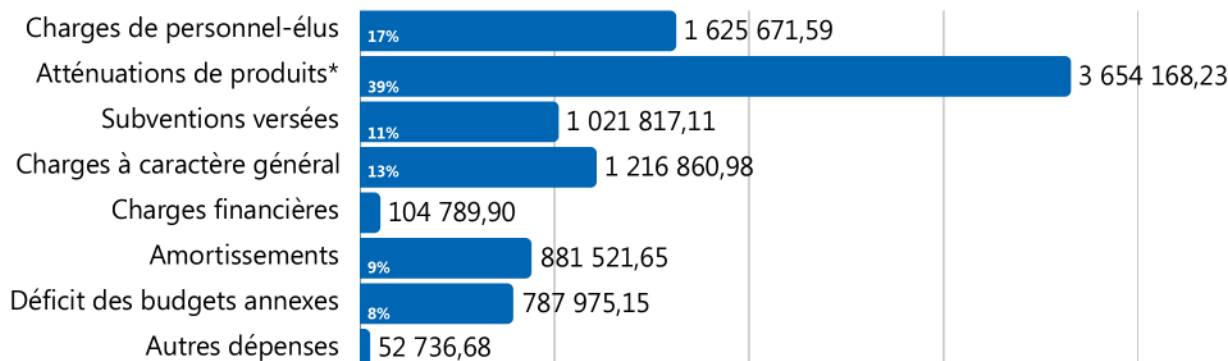
La CCAVM a organisé une formation aux premiers secours pour son personnel en contact avec le public (crèches, piscine, etc.), afin de lui apprendre les gestes essentiels en cas d'urgence. Cette initiation permet d'agir rapidement et efficacement pour assurer la sécurité de tous.

BILAN FINANCIER

Le budget de la CCAVM se compose d'un budget général et de 4 budgets annexes

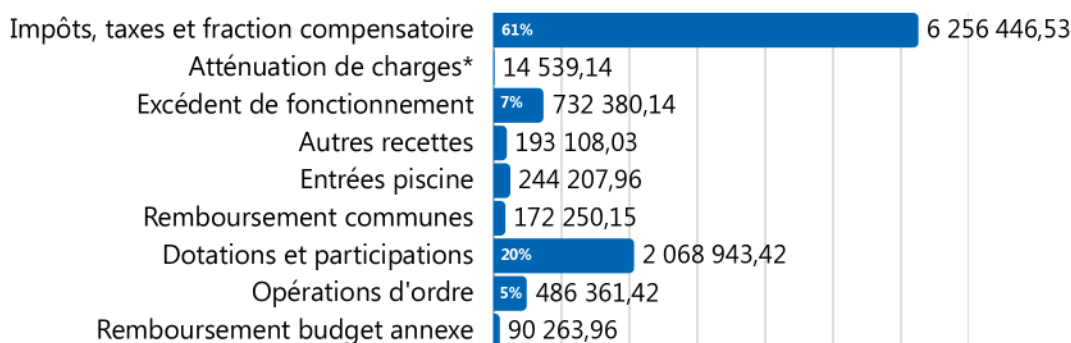


LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL 9 345 541,29 €



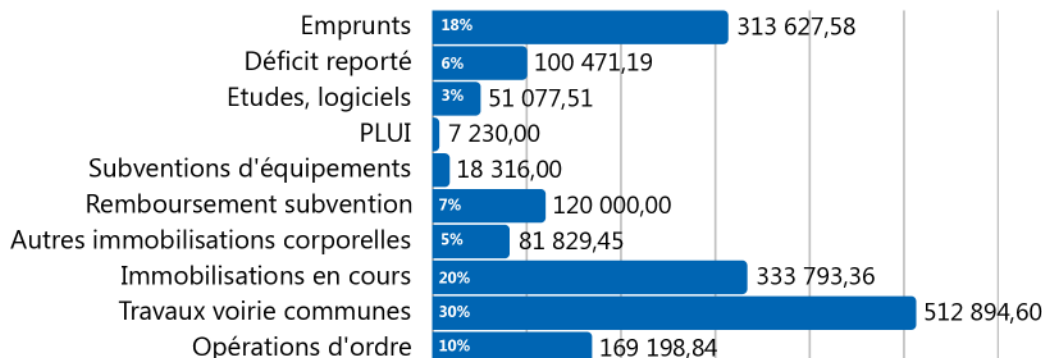
* L'atténuation de produits correspond à une recette touchée par la CCAVM puis reversée à un autre organisme (ex : la taxe de séjour reversée à l'Office de tourisme)

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL 10 258 500,75 €

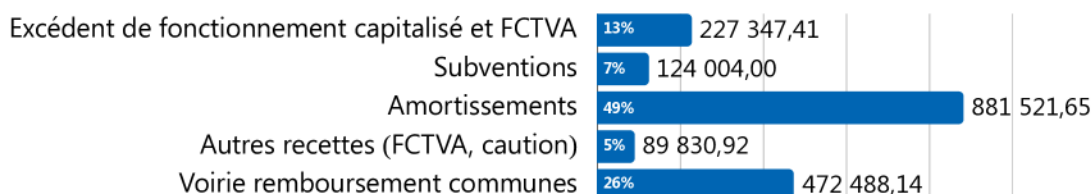


** L'atténuation des charges correspond aux dépenses réalisées par la CCAVM qui doivent être réduites (ex : remboursement des indemnités journalières de la sécurité sociale)

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL 1 708 438,53 €



LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL 1 795 192,12 €



BILAN FINANCIER

Le budget de la CCAVM comporte 4 budgets annexes



LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE PETITE ENFANCE-ENFANCE-JEUNESSE

2 322 502,72 €

Charges de personnel	83%	1 921 781,52
Charges à caractère général	15%	356 211,92
Charges financières		1 308,38
Amortissements		34 421,60
Autres charges de gestion courante		6 793,23
Provisions		1 986,07

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE PETITE ENFANCE-ENFANCE-JEUNESSE

2 322 502,72 €

Subvention CAF	49%	1 137 685,24
Atténuation de charges		33 207,09
Excédent de fonctionnement		10 629,82
Facturation ALSH	6%	131 241,40
Facturation Crèches	9%	218 515,66
Subvention budget principal	33%	764 507,64
Remboursements divers		21 342,75
Opérations d'ordre		506,67
Autres recettes		4 866,45

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE PETITE ENFANCE-ENFANCE-JEUNESSE

62 252,14 €

Emprunts	17%	10 669,50
Etudes	66%	41 180,70
Immobilisations corporelles	16%	9 895,27
Opérations d'ordre		506,67

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE PETITE ENFANCE-ENFANCE-JEUNESSE

64 188,01 €

Excédent de fonctionnement capitalisé et FCTVA	44%	28 031,93
Amortissements	54%	34 421,60
Autres recettes (FCTVA)		1 734,48

Fonctionnement

Investissement

BILAN FINANCIER



BUDGET ANNEXE « PARCS D'ACTIVITÉS PORTES DU MORVAN ET D'AVALLON »

Les dépenses et recettes de fonctionnement sont respectivement de 3 578 012,51 et 5 373 120,88 euros, celles d'investissement de 4 529 849,81 et 3 224 196,09 euros. Elles comprennent essentiellement des écritures de stocks et les reports de l'exercice n-1.

BUDGET ANNEXE « ZONE ARTISANALE DE BONJUAN (COMMUNE DE MAGNY) »

Les dépenses et recettes de fonctionnement sont respectivement de 79 476,73 et 168 936,64 euros, celles d'investissement de 158 313,46 et 78 964,73 euros. Elles comprennent essentiellement des écritures de stocks et les reports de l'exercice n-1.

BUDGET ANNEXE « MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE DE VÉZELAY »

Les dépenses et recettes de fonctionnement sont respectivement de 24 995,17 et 62 590,86 euros, celles d'investissement de 85 110,64 et 47 514,95 euros.

186 965,82 €

La taxe de séjour (au 10/06/2026), couvrant les quelques 350 hébergements touristiques du territoire, constitue une source de financement importante des actions de développement touristique sur le territoire intercommunal. Elle est reversée en totalité à l'Office de Tourisme du Grand Vézelay.



FLASH SUR LES PRINCIPALES DÉPENSES EN FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT DE LA CCAVM

PÔLE PETITE ENFANCE-ENFANCE-JEUNESSE : 2 378 776 euros

Petite Enfance : 3 petites crèches et 1 micro crèche : 1 541 675 euros

Enfance : 3 ALSHi : 656 681 euros

Jeunesse : 54 176 euros

Coordination : 63 342 euros

Relais Petite Enfance : 62 902 euros



PISCINE INTERCOMMUNALE : 1 675 974 euros

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Convention de coopération avec la CCI : 6 200 euros

Office de Tourisme : 200 000 euros



MAISON DE SANTÉ DE VÉZELAY : 73 168 euros

PETR DU PAYS AVALLONNAIS : 187 813 euros

**Pays
Avallonnais**
POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

URBANISME

INSTRUCTION DU DROIT DES SOLS

Le service commun d'instruction du droit des sols a clôturé sa dixième année d'existence au 31 décembre 2025.

Au 1er janvier 2025, 45 des 48 communes étaient adhérentes au service.

Ces communes adhérentes confient majoritairement l'ensemble des dossiers d'autorisation du droit des sols au service commun.

20 communes ont néanmoins conservé l'instruction d'une partie de leurs actes (généralement le certificat d'urbanisme et la déclaration préalable).

608 actes d'autorisation des droits des sols, tous types confondus, ont été enregistrés du 1er janvier au 31 décembre 2025, soit 381,20 actes équivalents permis de construire (EPC).



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

A l'image des précédentes années, l'année 2025 fut l'occasion pour la CCAVM de mener de front différentes évolutions du PLUi afin d'améliorer sa pertinence en rapport aux enjeux du territoire. Dans le cadre de ces évolutions successives, plusieurs moments d'échanges avec le public ont eu lieu, notamment à l'occasion de consultations ou de concertations. La dernière version du PLUi est consultable sur notre site internet : <https://cc-avm.com/urbanisme/plui/>. L'ensemble des documents d'aménagement et de construction sont disponibles sur le géoportail de l'urbanisme <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

Le 21 novembre, la CCAVM a signé la cession de cinq parcelles situées sur la zone d'activités Porte du Morvan au profit de la société StoneHedge, pour un montant de 1 610 392,20 euros HT.

Sur plus de 15 hectares, le projet porté par StoneHedge prévoit la construction d'un entrepôt logistique de 70 000 m², conçu selon les plus hautes exigences techniques et environnementales.

Son architecture soignée, ses performances énergétiques et sa dimension stratégique en font un véritable levier de développement pour notre territoire.



PARTENARIAT CCI

La Chambre de Commerce et d'industrie (CCI) de l'Yonne et la CCAVM ont officiellement signé le 13 octobre 2025 une convention de coopération public-public pour une durée de trois ans (2025-2028). Ce partenariat ambitieux vise à renforcer l'accompagnement des entreprises locales, stimuler l'emploi et valoriser le territoire en réponse aux défis économiques actuels ainsi qu'aux attentes des entrepreneurs.

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL (OTI)

À la suite des délibérations concordantes de la Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan et de la Communauté de Communes du Serein en date du 17 décembre 2024, le Conseil communautaire a pris acte, à l'unanimité, du retrait de la Communauté de Communes du Serein de l'Office de tourisme intercommunautaire du Grand Vézelay. Ce retrait a pris effet à compter du 1er janvier 2025.

Cf. Rapport d'activités 2025 de l'Office de Tourisme du Grand Vézelay.

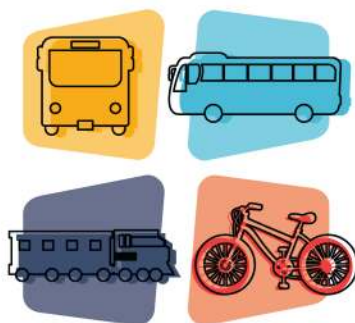


MOBILITÉ



BILAN DES MARCHÉS DE TRANSPORTS

- **Renouvellement des marchés** : lancement d'un nouvel accord-cadre pour les transports des ALSHi et des écoles (piscine/gymnases), avec une hausse des coûts liée à l'inflation. Quatre lots attribués à des prestataires locaux, pour un total de 49 200 euros de dépenses en 2025 (+35 % par rapport à 2024).
- **Transport à la demande** : 1 322 passagers transportés, pour un total de 30 076 km (coût de revient : 0,78 €/km TTC), pour un coût de 23 365 euros HT.
- **Navette CITEO Avallon** : fréquentation en forte hausse (47 758 usagers, +70 % comparativement à 2024) grâce à l'extension des horaires et des arrêts.



PLANS DE MOBILITÉ FINALISÉS

- **Adoption du Plan de Mobilité Simplifié (PDMS) et du Schéma Directeur Cyclable** en décembre 2025 :
 - 22 actions définies afin de réduire la dépendance à la voiture (intermodalité, covoiturage, pistes cyclables sécurisées).
 - Subventions obtenues : 50 300 euros (ANCT + Fonds de revitalisation), reste à charge à hauteur de 300 euros.
- **Plan de Mobilité Inter-Employeurs (PDMIE)** : document cadre finalisé pour la zone industrielle de la Croix Verte (Avallon), en collaboration avec 4 entreprises locales.

PROJETS STRUCTURANTS

- **Relais Mobilité** : 10 communes engagées en phase 1 (budget : 450 576 euros TTC), avec un financement envisagé à 62 % (Région, État, Fonds de revitalisation). Travaux prévus en 2026/2027.
- **Comité des Partenaires** : première réunion en avril 2025, conformément à la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM). 26 membres représentatifs (élus, entreprises, usagers).
- **Coopération territoriale** : participation active au projet BIMM (Bifurcation Inclusive des Mobilités en Morvan) porté par le Parc du Morvan, lauréat d'un appel à projets national pour une mobilité durable et inclusive.



ACTIONS DE SENSIBILISATION

- **Challenge de la mobilité** : 30 participants (5 entreprises/institutions) : un essoufflement du dispositif. Non reconduit en 2026 – réflexion en cours pour des alternatives.
- **Covoiturage** : partenariat renforcé avec la plateforme Mobigo mise à disposition par la Région BFC. Opération de communication lors de la Semaine de la Mobilité.
- **Journée de la mobilité** (Avallon) : stand animé par le service, mais faible affluence (11 échanges). Besoin identifié : mieux informer sur la compétence mobilité de la CCAVM.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'ÉVALUATION À MI-PARCOURS DU PCAET

Conformément à la réglementation, le bilan à mi-parcours du Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) 2021-2027 a été engagé en 2025. Réalisé par le bureau d'études "BL Evolution", il sera finalisé courant 2026 et présenté en comité de pilotage. Ce travail permettra de mesurer les progrès réalisés, d'ajuster les priorités et de renforcer l'efficacité des mesures dans une logique d'amélioration continue.



PROGRAMME TETE



La CCAVM s'est engagée en 2025 dans le programme TETE (Territoire Engagé dans la Transition Écologique). Il s'agit d'une initiative nationale portée par l'ADEME et le ministère de la Transition écologique. Si le PCAET* fixe le cadre stratégique et réglementaire, le programme TETE apporte une dimension opérationnelle et collaborative : il permet de concrétiser les objectifs à travers des actions locales. Il agit sur les domaines liés à l'énergie, l'eau et l'assainissement, la biodiversité, la mobilité ou encore les déchets tout en structurant la gouvernance et en travaillant à la mobilisation de tous les acteurs du territoire. Un état des lieux est en cours de rédaction et devrait être finalisé au premier trimestre 2026. Il en suivra un programme d'actions.

*PCAET : Plan Climat-Air-Énergie Territorial

ZOOM SUR LE PTI, UN BÂTIMENT EXEMPLAIRE

Inauguré en août 2025, le nouveau Pôle Technique intercommunal incarne la volonté de l'intercommunalité de devenir un éco-acteur exemplaire avec la construction d'un bâtiment éco-conçu. Sur le plan énergétique, une chaufferie bois granulés a été installée, une solution de chauffe renouvelable et locale, et des panneaux photovoltaïques posés sur la toiture, permettant une auto-consommation d'électricité. Des matériaux biosourcés ont été utilisés. Une ossature en bois et des murs en briques de terre crue assurent une régulation naturelle de la température, été comme hiver, tandis que l'isolation en laine de bois renforce le confort thermique. Certaines menuiseries de l'ancien bâtiment ont été réemployées. Le projet intègre également une cuve de récupération des eaux de pluie de 20 000 litres, dédiée aux sanitaires et à l'aire de lavage.



RÉFLEXION SUR LA MISE EN PLACE D'UNE BOUCLE D'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE (ACC) D'ÉNERGIE PHOTOVOLTAÏQUE

Depuis 2023, la CCAVM et ses communes membres ont engagé une réflexion sur la création d'une boucle d'autoconsommation collective (ACC) d'énergie verte, notamment photovoltaïque. En 2025, une consultation a été menée auprès des 48 communes membres pour évaluer leur intérêt à participer au projet. Au total, 22 communes ont répondu, dont 8 producteurs potentiels et 15 consommateurs. Le taux de réponses positives ne permet pas, a priori, d'atteindre un équilibre économique intéressant. Des échanges avec le SDEY ont permis d'affiner la méthodologie du projet. Cependant, l'évolution réglementaire et la présence sur notre territoire de plusieurs projets de production photovoltaïque privés de grande envergure, imposent une révision des analyses d'opportunité préalables.

En 2026, les études seront mises à jour pour intégrer les nouvelles règles et les opportunités liées aux projets privés, tout en précisant le modèle économique et la gouvernance. Le dialogue se poursuivra avec les communes et partenaires (SDEY, ADEME, etc.) pour affiner le projet.

GESTION DES DÉCHETS

18 971 habitants à la CCAVM en 2025



Tonnages 2025	Volume par an	Par an et par habitant	Variation par rapport à 2024	
Ordures ménagères et assimilées	2 676,70 tonnes	141,09 kg	- 73,44 tonnes	- 2,67 %
Sélectif porte à porte	1 389,86 tonnes	73,26 kg	+ 24,46 tonnes	+ 1,79 %
Refus de tri *	353,08 tonnes	18,61 kg		
Verre	889,28 tonnes	46,88 kg	+ 55,10 tonnes	+ 6,61 %
Textiles	132,33 tonnes	6,98 kg	+ 0,19 tonnes	+ 0,14%
Déchetteries	8 149,97 tonnes	429,60 kg	- 176,01 tonnes	- 2,11%
Tout-venant**	1 491,26 tonnes	78,61 kg	- 258,04 tonnes	- 14,75%
Gravats**	3 087,70 tonnes	162,76 kg	+ 276,25 tonnes	+ 9,83%
Bois**	464,06 tonnes	24,46 kg	+ 115,50 tonnes	+ 33,14%
Déchets verts**	1 520,74 tonnes	80,16 kg	- 333,80 tonnes	- 18,00%
TOTAL	13 238,14 tonnes	697,81 kg/an/hab	- 152,15 tonnes	- 1,14%

* Compris dans le sélectif en porte à porte

** Compris dans le tonnage des déchetteries



RENOUVELLEMENT DES MARCHÉS DE PRESTATION

Traitement des Ordures Ménagères Résiduelles, attribué à Suez RV Centre EST
 Traitement des Emballages Ménagers Résiduels (EMR) attribué à Suez RV Valorisation
 Transport des EMR vers le centre de tri, attribué à Suez RV Centre EST

VISITE DU CENTRE DE TRI DE DIJON

Février 2025, visite du centre de tri par les équipes du service Déchets, accompagnées de la chargée de communication et du Président.

Objectif : comprendre la chaîne de tri et le devenir de nos déchets, notamment ceux issus de la collecte du bac jaune.



CRISE DU TEXTILE

À la suite d'un désaccord entre l'éco-organisme ReFashion et le collecteur « Le Relais », l'entreprise de collecte a suspendu les collectes pendant 10 jours, du 15 juillet au 24 juillet 2025, avec une reprise progressive.

PETITE ENFANCE – ENFANCE – JEUNESSE



1 Relais Petite Enfance



70 places sur 4 crèches



3 Accueils de loisirs



1 espace jeunes

PETITE CRÈCHE GALIPETTE

À la petite crèche Galipette, l'année 2025 a permis la création d'un véritable coin lecture grâce à l'acquisition d'une banquette, d'un tapis et d'un mobilier dédié, offrant aux enfants une bulle calme et confortable. Cette dynamique s'est prolongée avec la mise en place de "sacs de livres" permettant aux familles d'emporter des livres à la maison et de renforcer le lien autour de la lecture.



MICRO CRÈCHE VALENTINE

À la micro-crèche Valentine, lors de la semaine nationale de la Petite Enfance 2025 ayant pour thème « Encore ! Jouer à l'infini » un atelier peinture a permis aux enfants de découvrir la peinture avec leur corps, stimulant leur éveil sensoriel, leur créativité et leur expression libre dans un cadre sécurisé.



PETITE CRÈCHE CAPUCINE

Dans le cadre de la Quinzaine de la Parentalité 2025, la petite crèche Capucine a proposé un atelier autour de la sensorialité, réunissant parents et enfants dans un moment de découverte et de partage. Cette initiative illustre pleinement l'importance accordée à l'accompagnement à la parentalité au sein de nos structures, où les familles ont toute leur place.



PETITE CRÈCHE CARIBOU

La petite crèche Caribou a accompagné un groupe d'enfants à la découverte du musée de l'Avallois Jean Desprès. Cette sortie illustre notre engagement à favoriser l'éveil culturel dès le plus jeune âge. Elle s'inscrit également dans une volonté de valoriser le territoire et ses ressources patrimoniales locales.



Journée pédagogique des équipes des crèches

La journée pédagogique du 19 mai a réuni l'ensemble des équipes des quatre crèches autour de deux thématiques essentielles : le sommeil du jeune enfant et la communication au sein des équipes. Un temps riche, dynamique et fédérateur, qui a permis de partager des pratiques, d'affiner nos repères communs et de renforcer encore la cohésion entre les structures.

PETITE ENFANCE – ENFANCE – JEUNESSE

Le Festi'Familles

Le Festi'Familles a rassemblé l'ensemble des acteurs du territoire œuvrant dans les domaines de l'enfance, du handicap, du social et de la santé. La matinée a été consacrée à un jeu de piste à travers la ville, invitant les familles à découvrir les différentes structures partenaires. L'après-midi, petits et grands ont pu participer à divers ateliers et jeux proposés notamment par la CCAVM et la Ville d'Avallon. L'événement s'est clôturé par un spectacle offert par l'ensemble des partenaires, dans un esprit convivial et fédérateur à destination des familles du territoire.



Triathlon au Pôle Jeunesse

La programmation jeunesse s'inscrit dans la continuité de celle des Accueils de loisirs, en proposant des activités variées favorisant l'engagement, l'exploration et la coopération. Dans ce cadre, un triathlon a été organisé en partenariat avec la piscine de la CCAVM, combinant natation, vélo et course à pied.

Cette action a permis de susciter le goût de l'effort chez les jeunes tout en valorisant le dépassement de soi. Elle a également constitué un temps fort de partage et de cohésion entre les participants.

Le Relais Petite Enfance et la médiathèque Polygone

Le RPE a développé, en partenariat avec la médiathèque d'Avallon, un comité de lecture associant des assistantes maternelles. Ce projet s'appuie sur une sélection d'ouvrages et facilite l'accès au livre pour les professionnelles comme pour les enfants. Il constitue une démarche intéressante, à la fois par la dynamique de partenariat qu'il impulse et par la place donnée aux assistantes maternelles dans la réflexion autour de la littérature jeunesse.

Ce projet contribue ainsi à valoriser leur rôle et leurs pratiques professionnelles au quotidien.



Les ALSHi

Le programme d'animation de l'été 2025 illustre la diversité des activités proposées afin de répondre aux attentes de tous les enfants. À travers des jeux de stratégie, de coopération, de dextérité, de coordination, d'exploration ainsi que des activités dynamiques, les enfants développent leurs compétences tout en prenant plaisir à jouer ensemble. La construction d'une grande tour en Kapla témoigne notamment de leur capacité à coopérer, à expérimenter et à faire preuve de persévérance. Ces temps sont également ponctués de visites et de découvertes de lieux emblématiques du territoire, favorisant l'ouverture et la curiosité des enfants.

PISCINE INTERCOMMUNALE



78 411 usagers
sur l'année tous publics
confondus (+ 5,5%)



16 000 scolaires
près de 16 000 entrées
d'enfants scolarisés
(primaires, collèges) dont
75% proviennent de la
CCAVM



720 entrées
par le pôle enfance et
jeunesse de la CCAVM
dont 20% représentent 2
stages bleus pour les
maternelles lors des
vacances d'avril et
d'octobre



2 soirées Zen

(28/05 et 31/10) avec un
total de 85 usagers et
une moyenne de 8
praticiens et thérapeutes
professionnels



150 usagers par semaine

fréquentent l'espace
"bien-être" (sauna,
hammam, spa, douches
massantes, tisserie...)



15 mètres

c'est la longueur du parcours
gonflable géant que la
piscine a installé avant l'été
pour le bonheur de tous les
vacanciers estivaux

Pour garantir les normes d'hygiène, il faut :

- **200 mètres cube/heure.** C'est le débit de nos pompes pour une filtration du grand bassin.
- **12 à 15 analyses.** C'est le nombre obligatoire de relevés de la qualité d'eau par jour, pour mesurer la température, le niveau de chlore et de PH, et sa teneur en chloramine (réaction liée à la pollution de l'eau). 5 bassins en moyenne à raison de 2 à 3 fois par jour, normés par l'Agence Régionale de Santé (ARS).
- **3 à 5 heures de nettoyage quotidien.** C'est la durée nécessaire pour rendre accessible, dans les meilleures conditions d'hygiène, la piscine avant chaque ouverture à 8h00 aux premiers usagers. Au cours de la journée, un entretien est permanent, mais le « gros ménage » se passe à l'aube.
- **1 tonne de chlore à l'état gazeux** est nécessaire annuellement pour l'ensemble de nos bassins, pour garantir leur désinfection. Avec un effort supplémentaire à la prise de douche avant la baignade, nous pourrions ensemble davantage réduire cette consommation.

*La douche savonnée c'est obligatoire
et surtout avant le plongeon !*



Sur 48 semaines (4 semaines d'arrêts techniques cumulées en 2 périodes), la piscine et son espace "bien-être" ont été **ouverts environ 2 100 heures au grand public**, selon 3 rythmes différents : période scolaire, petites vacances et grandes vacances.

Ce qui représente une moyenne de plus de 43 heures par semaine d'ouverture pour le plaisir de la baignade et de la détente.

VOIRIE ET ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES



VOIRIE

La Communauté de Communes joue un rôle central dans l'entretien des voiries communales.

Sa mission : trouver et sélectionner des entreprises de travaux publics dans le cadre de marchés publics, afin que les communes n'aient plus qu'à se servir des prestations proposées.

Une démarche qui allège considérablement la charge administrative des communes. En plus de gérer les marchés groupés, la Communauté de Communes met à disposition des communes un technicien spécialisé en voirie. Ce professionnel agit comme un conseiller et un facilitateur pour répondre aux questions, évaluer les besoins et accompagner les communes dans leurs projets d'entretien des routes.

Un coup de pouce financier pour les communes :

La CCAVM ne se contente pas d'organiser les marchés groupés et de mettre à disposition un technicien voirie. Elle va plus loin en soutenant financièrement ses communes grâce à une enveloppe annuelle d'environ 360 000 €, spécialement dédiée à l'entretien des voiries communales. Cette somme permet de financer des travaux d'entretien des voiries pour les communes qui en ont besoin.

Une répartition claire et équitable : pour bénéficier de cette aide, les communes doivent financer 50 % des dépenses liées aux travaux de voirie. Les 50 % restants peuvent être pris en charge par l'enveloppe financière allouée par la CCAVM (règlement du fonds de concours voirie).



537 119 €

dépensés via les marchés groupés pour l'entretien des routes communales

27

communes membres ont bénéficié des marchés groupés

15 km

de chaussées rénovées en enduit ou enrobé, 5 km de curage de fossés et près de 4 km de dérasement d'accotement



SERVICE TECHNIQUE, BÂTIMENTS ET ZONES D'ACTIVITÉS

La CCAVM gère 22 sites essentiels à la vie locale : 12 bâtiments intercommunaux comme crèches, gymnases ou piscine, et 10 espaces extérieurs : déchetteries, lac du Crescent, etc.

Pour en assurer la sécurité, la durabilité et la fonctionnalité, une équipe de 4 agents polyvalents intervient quotidiennement.

Leurs missions couvrent la maintenance courante : réparations, contrôles des installations électriques et sanitaires, petits travaux intérieurs, mais aussi l'entretien des extérieurs (tonte, nettoyage des aires). Ce travail, souvent invisible, est pourtant indispensable : sans lui, les infrastructures se dégraderaient, entraînant des coûts de réparation accrus et une détérioration des services publics. Grâce à leur action, chaque usager (enfants, sportifs, habitants) bénéficie d'équipements sûrs, fonctionnels et accueillants.

AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

L'**aire permanente d'accueil** est un espace ouvert toute l'année pour accueillir des voyageurs itinérants. Elle permet un stationnement légal et sécurisé pour des séjours de courte à moyenne durée, pouvant aller jusqu'à 10 mois (sous dérogation).



10 640

jours d'occupation cumulés à l'année



80

personnes accueillies, dont 19 toute l'année



84

caravanes stationnées



Recettes

32 463 €

comprenant les droits d'occupation, la consommation en eau et en électricité

L'**aire de grand passage** est destinée à l'accueil de grands groupes de voyageurs se déplaçant collectivement lors de rassemblements traditionnels ou pour des raisons familiales, festives, culturelles, religieuses ou économiques.

Elle devrait être utilisée du 1er mai au 30 septembre. Cependant, à la suite de la destruction des équipements, elle est actuellement fermée en attente d'une réhabilitation.

COMMUNICATION

La communication est essentielle pour rester en lien avec les habitants et faire rayonner la CCAVM sur le territoire et en dehors.

COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

De manière à faire comprendre les institutions, leurs compétences, leur fonctionnement, la chargée de communication a créé le 1er numéro du magazine communautaire à destination de l'ensemble des habitants du territoire, ainsi que la réalisation de la signalétique de la façade du siège de la CCAVM pour identification du bâtiment.



COMMUNICATION DES SERVICES

Élaboration des supports pour de nombreux projets (rédaction, mise en page et diffusion) : affiches, flyers, articles web, publications IntraMuros, panneaux lumineux, communiqués de presse... notamment au profit des services gestion des déchets, piscine, petite-enfance - enfance - jeunesse, service technique, mobilité, transition écologique, PLUi ...



ET QUELQUES EXEMPLES DE SOUTIENS FINANCIERS À DESTINATION DES COMMUNES ET DE LEURS HABITANTS



Financement des
16 000 entrées
à la piscine pour tous
les enfants du territoire
et prise en charge du
transport en bus
30 856€



Gestion des 2 gymnases
(Montillot et Quarré-les-
Tombes) et transport en
bus des enfants
114 907€
Subvention gymnase
Avallon 30 000€



Financement du
conservatoire de musique
qui permet aux familles du
territoire de bénéficier des
coefficients de la CAF
90 112€



Prestation
urbanisme
29 000€



Financement du
transport à la demande
23 364€



Contribution aux
travaux de voirie pour
l'ensemble
des communes
356 666€



Financement du Syndicat
mixte du Canal du Nivernais
pour 3 communes
676€



Adhésion au
Parc Naturel Régional
du Morvan
15 493€



Cotisation au service public
d'assainissement
non collectif
6 973€



Financement du reste
à charge des Maisons
et Relais France Services
63 456€



Agence Départementale
d'Information sur le
Logement (ADIL)
2 845€ (cotisations)
12 448€ (permanences)



Agence Technique
Départementale
(ATD)
18 971€



Financement
fourrière animale
18 488€



Financement de
l'application IntraMuros
pour les 48 communes
4 368€

LA CCAVM EN BREF

Données au 1er janvier 2025



48 COMMUNES



721 KM²



18 971
HABITANTS



71
CONSEILLERS
COMMUNAUTAIRES



93
AGENTS

4 ESPACES FRANCE
SERVICES



3 ZAE D'INTÉRÊT
COMMUNAUTAIRE

